

Voyage de la Torah au Talmud – parashat Beshallah

Exode 15 : 26

Et il dit : Si tu écoutes bien la voix de l'Eternel ton Dieu, fais ce qui est juste à ses yeux, écoute ses commandements et garde toutes ses lois ; toute la maladie que j'ai placée en Egypte, je ne la placerai pas sur toi, car je suis l'Eternel, ton médecin.

Talmud de Babylone, Berakhot 5a :

Rabbi Yitzhaq a dit : « Les démons s'éloignent de toute personne qui récite le Shema à son coucher, comme il est dit : *Les étincelles (= bney reshef) s'élèvent d'un vol ('ouf)* (Job 5 : 7). Or il n'y a pas de « vol » (= 'ouf) en-dehors de la Torah, comme il est dit : *A peine auras-tu cligné (= ta'if) des yeux dessus qu'elle ne sera plus* (Proverbes 23 : 5). Et il n'y a pas de « braises » (= reshef) en-dehors des démons, comme il est dit : *exténués par la famine, asséchés par les braises (= reshef), qetev meriri* (Deutéronome 32 : 24). »

Rabbi Shimon ben Laqish a dit : « Les souffrances s'éloignent de toute personne qui s'occupe de la Torah, comme il est dit : *Les étincelles (= bney reshef) s'élèvent d'un vol ('ouf)* (Job 5 : 7). Or il n'y a pas de « vol » (= 'ouf) en-dehors de la Torah, comme il est dit : *A peine auras-tu cligné (= ta'if) des yeux dessus qu'elle ne sera plus* (Proverbes 23 : 5). Et il n'y a pas de « braises » (= reshef) en-dehors des souffrances, comme il est dit : *exténués par la famine, asséchés par les braises* (Deutéronome 32 : 24). Rabbi Yoḥanan lui a dit : « Ceci, même les enfants de l'école le savent ! Car il est dit : *Et il dit : Si tu écoutes bien la voix de l'Eternel ton Dieu, fais ce qui est juste à ses yeux, écoute ses commandements et garde toutes ses lois ; toute la maladie que j'ai placée en Egypte, je ne la placerai pas sur toi, car je suis l'Eternel, ton médecin.* (Exode 15 : 26). Plutôt, dis que toute personne qui a la possibilité de s'occuper de la Torah et ne le fait pas, le Saint Béni Soit-Il lui amène des souffrances laides qui

l'affligent ('okhrin), comme il est dit : *Je suis resté dans un mutisme complet, je me suis fermé au bien, et ma douleur est trouble* (Psaumes 39 : 3). »

Rashi sur Talmud de Babylone, Berakhot 5a :

A peine auras-tu cligné (= ta'if) des yeux dessus : si tu fermes doublement les yeux sur la Torah, elle sera oubliée de toi.

Les étincelles (= bney reshef) s'élèvent d'un vol ('ouf) : Le « vol » (= 'ouf) les éloigne de toi.

Qetev meriri : C'est le démon de midi dans le traité Pessahim (daf 111b).

Asséchés par les braises : c'est écrit entre la famine et les démons ; [aussi] est-il interprété selon ce qui le précède ou le suit, des souffrances ou des démons.

Même les enfants de l'école le savent : que la Torah protège, puisqu'ils apprennent d'un livre du *houmash* « Si tu écoutes bien, toute la maladie que j'ai placée etc. » (Exode 15 : 26) et même les petits qui ne sont pas encore arrivés au livre de Job l'ont déjà appris.

Je me suis fermé au bien : à la Torah.

Talmud de Babylone, Berakhot 40a :

Et Rabbi Zeira a dit, et certains disent : Rabbi Hanina bar Papa [a dit] : « Viens, et vois que la nature d'un être de chair et de sang n'est pas comme la nature du Saint Béni Soit-Il ! La nature d'un être de chair et de sang est [la suivante] : Un récipient vide contient, [tandis qu'un récipient] plein ne contient pas. Mais le Saint Béni Soit-Il n'est pas ainsi : un récipient plein contient, [tandis qu'un] récipient vide ne contient pas, comme il est dit : *Et il dit : Si tu écoutes bien (= shamo'a tishma')* (Exode 15 : 26) : si tu as écouté (*shamo'a*), tu écouteras (*tishma'*), et sinon, tu n'écouteras pas. Autre interprétation : si tu as écouté (*shamo'a*) l'ancien [enseignement], tu écouteras (*tishma'*) le nouveau ; *Et si ton cœur se détourne* (Deutéronome 30 : 17), tu n'écouteras plus (= *lo tishma'*).

Liqoutey Rashi sur Berakhot 40a :

Contient : ce que l'on met dedans.

[Un récipient] plein ne contient pas : ce que l'on y ajoute.

Si tu écoutes bien (= shamo'a tishma') : si tu t'es entraîné à écouter, alors tu écouteras : tu pourras continuer à apprendre.

Et sinon : Si tu n'as pas tendu l'oreille dans ta jeunesse pour écouter.

Tu n'écouteras pas : Après un certain temps, on ne te donnera plus la possibilité [d'écouter].

Autre interprétation : si tu as écouté (shamo'a) l'ancien [enseignement] : [Si tu] révises ton étude, que tu as entendue.

Tu écouteras (tishma') le nouveau : tu gagneras en sagesse pour comprendre de nouvelles choses à partir des choses anciennes.

Et si ton cœur se détourne : en renonçant à réviser ce que tu as déjà étudié ;

Tu n'écouteras plus : Puisque tu auras détourné ton cœur vers des choses vaines, on ne t'enseignera plus, puisqu'il est écrit : Si tu détournes ton cœur, et n'écoutes plus (Deutéronome 30 : 17).

Talmud de Babylone, Sanhedrin 90a :

MISHNA : Tout Israël a part au monde à venir, comme il est dit : *Et ton peuple, tous des Justes, hériteront de la terre pour toujours ; rejeton de mes plantations, œuvre de mes mains pour me glorifier* (Isaïe 60 : 21). Et voici ceux qui n'ont pas de part au monde à venir : Celui qui dit : « La résurrection des morts n'est pas dans la Torah » et « La Torah ne vient pas des Cieux » et l'*apiqoros*. Rabbi 'Akiva dit : « Même celui qui lit dans les livres extérieurs, et celui qui murmure au-dessus d'une plaie en disant : *toute la maladie que j'ai placée en Egypte, je ne la placerai pas sur toi, car je suis l'Eternel, ton médecin* (Exode 15 : 26). » Aba Shaül dit : « Même celui qui prononce le Nom selon ses lettres. » Trois rois et quatre individus n'ont pas de part au monde à venir. Trois rois : Jéroboam,

Achab et Manassé ; Rabbi Yehouda dit : « Manassé a part au monde à venir, comme il est dit : *Et il pria vers lui, et [l'Eternel] l'exauça, entendit sa supplication et le restaura à Jérusalem, dans sa royauté [et Manassé sut que l'Eternel est Dieu]* (2 Chroniques 33 : 13). » On lui dit [à Rabbi Yehouda] : « C'est dans sa royauté qu'on l'a restauré et non dans la vie du monde à venir. »
Quatre individus : Balaam, Doëg, Ahitofel et Gehazi.

Talmud de Babylone, Sanhedrin 101a :

Et qui murmure au-dessus d'une plaie [en disant : *toute la maladie que j'ai placée en Egypte, je ne la placerai pas sur toi, car je suis l'Eternel, ton médecin* (Exode 15 : 26)] : Rabbi Yoḥanan a dit : « Et lorsqu'il crache dessus, car on ne mentionne pas le nom des Cieux sur un crachat ! » Il est dit [dans une controverse entre *amoraim*] : Rav a dit : « [Il ne prononce] même pas [le verset au sujet de] la plaie de *tzara'at* (Lévitique 13 : 9). » Rabbi Ḥanina a dit : « [Il ne prononce] même pas [le verset] *Et il appela Moïse* (Lévitique 1 : 1). »

[...] R. Aba a dit à Rabbah bar Mari : « Il est écrit : *Toute la maladie que j'ai placée en Egypte, je ne la placerai pas sur toi, car je suis l'Eternel, ton médecin* (Exode 15 : 26). Mais puisqu'il n'a pas placé [de maladie], à quoi sert la médecine ? » [Rabbah bar Mari] lui a dit : « Ainsi a dit Rabbi Yoḥanan : ce verset-ci s'interprète de lui-même, puisqu'il est dit : Et il dit : *Si tu écoutes bien la voix de l'Eternel ton Dieu* (Exode 15 : 26) : Si tu l'écoutes, je ne placerai pas [la maladie sur toi], mais si tu n'écoutes pas, je la placerai. Malgré cela, *car je suis l'Eternel, ton médecin* (Exode 15 : 26).

Lorsque Rabbi Eliezer tomba malade, ses élèves vinrent lui rendre visite. Il leur dit : « Il y a une forte colère dans le monde. » Ils commencèrent à pleurer, mais Rabbi 'Akiva riait. Ils lui dirent : « Pourquoi ris-tu ? » Il leur répondit : « Et pourquoi pleurez-vous ? » Ils lui dirent : « Serait-il possible qu'un Sefer Torah soit dans l'affliction et que nous ne pleurions pas ? » Il leur dit : « Voici pourquoi je ris : Tout le temps que je voyez que le vin de mon maître ne

s'aigrissait pas, que son lin ne se détériorait pas, que son huile ne devenait pas rance et que son miel ne tournait pas, je me disais : Peut-être, à Dieu ne plaise ! a-t-il [déjà] reçu son monde (= sa récompense dans ce monde-ci). Et maintenant que je vois mon maître dans l'affliction, je suis joyeux ! » [Rabbi Eliezer] lui dit : « 'Akiva ! Ai-je manqué à [une seule chose] dans toute la Torah ? » [Rabbi 'Akiva] répondit : « Mon maître, tu nous as enseigné : *Car l'homme n'est pas un juste sur terre, qui fasse le bien sans transgresser* (Qohelet 7 : 20). »

Rashi sur Talmud de Babylone, Sanhedrin 101a :

Et lorsqu'il crache : car tel est l'habitude des sorciers, de cracher avant l'incantation ; et il est interdit de mentionner un verset dans l'incantation. Et il y a des sorciers qui ont l'habitude de cracher après et disent [l'incantation] en langue étrangère, et mentionnent le Nom en langue étrangère. Et Rabbi lui a dit que c'est permis : seul est interdit le fait de murmurer [le verset] après le crachat, car cela donne l'impression qu'il mentionne le Nom sur le crachat. De plus, c'est interdit seulement dans la langue sacrée, mais pas en langue étrangère.

Même pas [le verset au sujet de] la plaie de *tzara'at* (Lévitique 13 : 9) : Même s'il murmure un verset dans lequel n'est pas mentionné le nom des Cieux sur le crachat, en récitant : *Lorsqu'une plaie lépreuse sera sur un homme et qu'il sera amené au Cohen* (Lévitique 13 : 9), en vue de la guérison, il n'a pas de part au monde à venir.

Même pas [le verset] *Et il appela Moïse* (Lévitique 1 : 1) : Dans lequel il n'y a ni maladie, ni plaie, et n'est donc pas apte à être murmuré sur une plaie. On ne le mentionne pas en vue de la guérison, mais on pense que l'on sera sauvé par le mérite des paroles de la Torah que l'on a mentionné ; [même ainsi], c'est interdit de la murmurer.

[...]

Il y a beaucoup de colère dans le monde : Il disait cela au sujet de lui-même, que l'Eternel était en colère contre lui et avait aggravé sa maladie.

[...]

Je vois mon maître dans l'affliction : Et sa récompense est gardée pour le monde futur, c'est pourquoi je suis joyeux.

Ai-je manqué à une seule chose : pour que tu dises que je subis [les conséquences] de mes fautes.